

Parole à l'opposition

Orson Welles, Victor Hugo, Lucien Bonaparte, urteetan zehar aintz izan dira euskal herritarren berezitasuna (hizkuntza, kultura, ohiturak) aipatzen literaturazko edota zinemazko obren bidez. Askotan pilotaz aritu dira, partikulazki « the land of basques » dokumentalan nun ikusten den jendea jostatzen ari herriko pilota plazan. Gauregun joko zahar hau bertze herri batzuetan praktikatzen da, hala nola frantzian, mexikon, argentinan, estatu batuetan. Zer pentsatuko lukete artista famatu horiek ikusten bazuten herriko frontoi batean gazte batzuk pilotan entseatzan ari autoen artean? Hori ikusia dugu, guk, uda honetan Ahetzen, pilotari batzuek aitzinetik ikusi behar zuten zein autoko parabisa-raino joaten zen pilota aurrez jotzeko.

Nork ez du pilota partida bat egin nahi lagunen artean herriko frontoian bainan ezin izan du pilota plaza autoz gastea zegoelako? Guk, AHETZEN taldekoak, leku hau egiazko pilota plaza egon dadila nahi dugu. Egungo herriko kontseiluari lekua errespetu-azteaz galdegiten diogu, ahetzen aparkalekurik ez baitira falta.

D'Orson Welles à Victor Hugo, en passant par Louis Lucien Bonaparte, tous ont souligné les singularités de notre pays (langue,

La rentrée scolaire



La fermeture d'un demi-poste d'enseignement de français à l'école maternelle et élémentaire publique de notre école est, à l'heure de la parution de cet article, effective. La municipalité, les parents d'élèves ont dénoncé cet état de fait au

près de toutes les instances mais sans succès. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés afin de montrer que l'intérêt de nos enfants est plus que jamais la préoccupation de tous.

La mémoire de nos ancêtres

En parallèle des photos des jeunes d'Ahetze de notre numéro précédent, nous vous avons voulu ici faire revivre le souvenir de ceux qui nous ont précédés dans le village, qui, à cette époque ne recensait que quelques dizaines de familles. Notre



Un projet de livre sur l'histoire d'Ahetze

JAKINTZA est une association qui depuis 10 ans, œuvre pour la sauvegarde du patrimoine et de l'histoire du Pays Basque. Ses activités diverses consistent essentiellement à collecter et archiver des documents, animer des conférences ou des visites guidées, et à publier des dossiers thématiques (les Redoutes ou les Palombières) et de superbes monographies sur les villages ou sites comme La Rhune, Ciboure et tout dernièrement Villefranque.

Jakintza a le projet de réaliser très prochainement un ouvrage sur l'histoire d'Ahetze. Une monographie ne peut être réalisée qu'avec l'aide des habitants, aussi il est fait appel à toutes les personnes intéressées par le sujet pour des prêts de documents ou photos et à toutes les bonnes volontés souhaitant participer au groupe de travail qui sera bientôt mis en place. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie. ■

La vie au village



Fête de la musique

C'est un peu loin dans les mémoires... Mais les notes de la Fête de la musique résonnent encore dans la tête de nos enfants qui ont pu s'illustrer lors d'une flash-mob inédite !! Danse, chants, une mise en scène concoctée par notre équipe sur les TAP ! Stéphanie, Sébastien, David, Marie-Jo, Maya : MERCI !

Le programme fut complété par Arantzolako kantariak et le groupe hendayais Happy Sundays que nous remercions vivement pour leur participation ! ■

Fête de l'été

Traditionnellement la fête de l'été a lieu le premier week-end d'Aout. Cette année (fêtes de Bayonne obligent) ce moment festif et convivial a été avancé au 25 juillet.



A cette occasion l'Alsh « Accueil de Loisir Sans Hébergement » a organisé une nuitée pour une vingtaine d'enfants sur les traces de Davy Crockett. La veillée a débuté autour d'un barbecue avec monsieur le maire, des élus, des membres du comité des fêtes. Nous remercions les enfants et leurs animateurs qui se sont activés pour la décoration du chapiteau. Pour les adultes le comité des fêtes avait préparé deux parcours pédestres. Le départ a été donné à 8h30 sous une averse tropicale, histoire de réveiller certains participants encore endormis. Les randonneurs étaient nombreux et plein de bonne humeur. Le retour sur Ahetze s'est fait sous un soleil radieux. L'après-midi, le programme était chargé : tournoi de pétanque, course de trotinettes, jeux, tournoi de pelote et belle démonstration de Force Basque.

La soirée a débuté par l'apéritif suivi du traditionnel cochon de lait grillé. A minuit, le premier marron d'air a donné le départ du feu d'artifice suivi d'une soirée dansante. Félicitons aux jeunes du Comité des Fêtes pour leur implication et la réussite de cette fête de l'été. ■

Cinéma

Une séance sous les étoiles à Ahetze a eu lieu le 18 août dernier, grâce à l'opération « Cinétoiles ». Une centaine de spectateurs était au rendez-vous pour la comédie « Neuf mois ferme » qui a été projetée sur le fronton de Sorro Handia. Merci au conseil départemental qui nous a offert cette belle soirée de cinéma en plein air. ■

Agenda

La belle saison

En partenariat avec l'ASPB et sous l'impulsion du Ministère de la Culture, la mairie d'Ahetze participe à la promotion de La Belle Saison 2015 qui permettra de découvrir toutes les richesses de la création pour l'enfance et la jeunesse.

Un week-end spécial Belle saison aura lieu du 23 au 26 octobre. En association avec la Commune d'Arbonne, la Marie d'Ahetze vous proposera un intermède chantant et dansant présenté par des artistes locaux, autour d'un petit déjeuner sur l'esplanade du trinquet devant le préau associatif le **samedi 24 octobre vers 10h30**. A cette occasion vous pourrez également découvrir le travail effectué par les enfants de l'ALSH accompagné d'Aurélien Dubois,



AHETZEKO BERRIAK
Bulletin municipal d'information
Septembre 2015 - N° 26

Directeur de la publication :
Philippe ELISSALDE - Maire d'Ahetze
Service Communication :
1 place Mattin Trecu - 64210 Ahetze
Tél. : 05 59 41 95 20 - Fax : 05 59 41 85 25
Mail : mairie.ahetze@orange.fr - Site : www.ahetze.fr

Impression : IBT - 05 59 64 72 00
Tirage : 1 100 ex

Ce bulletin est imprimé sur du papier PEFC™, label respectant les normes de gestion durable des ressources forestières. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.



Rallye équestre

Dimanche 6 septembre, 69 cavaliers ont participé au rallye équestre de l'ACTE, tous des passionnés d'équitation et de nature. Ils ont pu profiter des chemins d'Ahetze et des forêts de Saint Pée sur Nivelle et Ustaritz



pour effectuer une randonnée balisée, agrémentée d'épreuves. Le beau temps était au rendez-vous et la bonne ambiance aussi. Un classement final a été établi en fonction des résultats aux épreuves. Le prix du meilleur déguisement a également été remis, à une équipe d'abeilles... Environ 20 bénévoles ont veillé au bon déroulement de cette journée très réussie. ACTE remercie la commune d'Ahetze d'avoir permis la réalisation de ce projet. ■

Pelote

Vous avez, bien entendu, remarqué cet été les jeunes joueurs de pelote sur notre vieux fronton au coucher du soleil... Nous avons aujourd'hui trois écoles de pelote qui œuvrent sur notre territoire pour faire vivre notre sport: Elgarrekin pilotan, Arbonarak et Lauherri. Nous tenons à les remercier de leurs actions auprès de nos jeunes, et merci d'être venus animer notre place du village !! Et à l'année prochaine bien-sûr !! ■

Un Ahetzar champion de France de Mus 2015

Cette année les vainqueurs du championnat général sont **Patrick ECHAIDE et Didier URANGA**. Félicitations à Patrick et à son partenaire pour cette victoire et souhaitons-leur bonne chance pour le championnat du monde qui aura lieu au mois de novembre en Argentine. Zorte on! ■

Forum des associations

Le dimanche 13 septembre, une quinzaine d'associations étaient présentes pour ce moment privilégié où chacun a pu découvrir les activités sportives, culturelles, de loisirs ou solidaires qui animent notre village. Ce rendez-vous convivial, devenu incontournable, permet d'apprécier la diversité du tissu associatif local. Bonne rentrée à tous ces bénévoles et à l'année prochaine. ■

artiste plasticien, sur différents sites de notre village.

La matinée se terminera au théâtre de la nature à Arbonne où sera servi un apéritif animé par la chorale Jaraiki.

Les fêtes de la St Martin

se dérouleront cette année du mardi 10 novembre au dimanche 15 novembre. Le méchoui est programmé le mardi 10 et les réservations ont lieu le samedi 17 octobre à 10h sur la place. Le reste du programme vous sera bientôt communiqué par les jeunes ! Ils sont d'ailleurs déjà sur les chemins à votre rencontre pour les traditionnelles et indispensables quêtes. Merci de leur accorder le meilleur accueil possible !

La brocante de novembre sera déplacée au dimanche 22 novembre.

AHETZEKO BERRIAK

Bulletin municipal d'information

SEPTEMBRE 2015 ■ N° 26

Édito

Le passé pour boussole, l'avenir pour cap

Devise affichée au musée du patrimoine maritime basque de Pasaia

« La valorisation des idées fertiles et de l'audace créatrice, permettent, tout comme l'éclairage du passé, d'agir de manière efficace et constructive ». Je souhaiterais que la lecture de ce nouveau numéro de votre bulletin d'information municipale illustre cette façon d'être et d'agir de vos élus au service de notre village. Les grands choix que nous devons faire pour notre avenir, nous devons les assumer ensemble. Le nouveau Plan Local d'Urbanisme et ses grandes étapes de rédaction et de consultation vous seront ici présentés. Ce travail est nécessairement de type participatif, mais là encore, les valeurs qui devront le guider sont celles de la recherche de l'intérêt général, d'une certaine notion du bien commun, celui là même qui nous a été transmis par les générations précédentes. Un premier livre sur l'histoire de notre commune sera prochainement réalisé. Vous ferez connaissance avec ces passionnés d'histoire locale qui vont donner de leur temps et de leurs compétences pour nous instruire sur cet environnement préservé qui nous est cher! Je tiens ici à les remercier très chaleureusement et à leur souhaiter du plaisir et de la passion dans ce qu'ils nous feront revivre...pour certainement mieux nous inspirer! Conjointement à la rédaction du PLU une étude est en cours de réalisation par le bureau ARTESITE pour retrouver les modalités de revitalisation et de revalorisation de notre centre bourg. Pour accompagner et coordonner tous ces travaux, les services municipaux accueillent un nouvel agent, Mme Anaïs Cloux à qui nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'à la nouvelle directrice de l'école Mme Coupeau, qui comme vous le savez a dû effectuer cette rentrée dans des conditions bien particulières. Nous formons le vœu que ce nouveau numéro soit pour vous une occasion de plus de tisser ce lien si particulier d'un territoire avec ses hommes et ses femmes au delà des générations et des origines. Bonne lecture à tous !



• Mairie

Lundi, mercredi, jeudi :
De 9 heures à 12 heures
et de 13h30 à 18 heures

Mardi et vendredi :
13h30-18 heures

• ALSH

Les mercredis de 12h à 18h30
0559419747

• École

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 15h45
Mercredi : 9h à 12h
0559413849

• Crèche

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30
0559220802

• Garderie périscolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
7h30 à 8h30
et le soir jusqu'à 18h30
Mercredi de 7h30 à 9h
et de 12h à 12h30

Iragana iparrorratza, etorkizuna norabidea

Pasaiaiko euskal itsas ondarearen museoa agertzen den lema

«Iraganaren ikuspegiak bezala ideia emankorren eta ausardia sortzaileen molde eraginkorren eta eraikitzaileen jardutea ahalbidetzen dute».Nahi nuke zuten herriko informazio aldizkariaren zenbaki berri honen irakurketak zuten herriko hautetsien izateko eta jarduteko manera ilustira dezan. Gure etorkizunerako hartu behar ditugun erabaki handiak, gure gain elkarrekin hartu behar ditugu. Hirigintza Tokiko Plan berria eta honen idazketaren eta kontsultationen etapa nagusiak aurkezten dizkizuegu hemen.Lan hori halabeharrez parte-hartzailea da baina hor ere lanketa gidatu beharko duten baloreak interes orokorraren bilatzearenak dira, ontasan komunaren nozio batena, aitzineko belaunaldiak transmititu digutena. Gure herriaren historiari buruzko lehen liburua bat laster eginan izanen da.Tokiko historiari errabiatuak diren pertsonak ezagutuko dituzue. Hauek beren denbora eta gaitasunak eskainiko dituzte izgarri maite dugun ingurumen babestu honi buruz jakintzak partekatzeko!Esker beroenak eskaini nahi dizkiet eta plazerra har dezatela eta pasioz bete daitezela berriz biziartziko diguten jardueran... segur hobeki inspiratuak izan gaitezen! Hirigintza Tokiko Planaren idazketarekin batean ARTESITE bulegoa ikerketa bat eramaten ari da gure herri bamea biziberritzeko eta berriz balorizatze baldintzak berreskura ditzaugun. Obra guzti hauek laguntzeko eta koordinatzeko, herriko zerbitzuek langile berri bat kontratatu dute, Anaïs Cloux Anderea eta ongietorria desiratzan diogu baita Coupeau Andereari, eskolako zuzendari berria, horrek, dakizuen bezala sartzea baldintza berezietan egin duela.Espero dugu ale berri horrek zuentzat aukera berri bat izatea lurralde bateko hain berezia den harremanak lotzeko gizon eta emazteekin, belaunaldietatik eta jatorri desberdinetatik haratago. Irakurketa on dene!

P.L.U.

Le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) permettra à la commune de mettre en œuvre sa politique d'aménagement du territoire pour la période 2017/2025 en y intégrant :

- les enjeux de développement durable par la prise en compte des lois valant engagement national pour l'environnement dites « **lois Grenelles** »,
- le respect des orientations et des objectifs du Schéma de Cohérence Territorial (**SCoT**) en cours de révision par la communauté d'Agglomération Sud Pays Basque,
- de nouveaux objectifs en matière de logements dans un territoire très contraint et un Plan Local de l'Habitat (**PLH**) lui aussi en révision,
- les nouvelles réglementations applicables, les documents obligatoires notamment le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SAGE**) et Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SDAGE** Adour Garonne).

Aujourd'hui, la municipalité, dans son projet communal souhaite, au travers du PLU, proposer l'évolution et les adaptations du village aux besoins des Ahezta et des usagers en préservant leur cadre de vie et leur bien-être.

Le PLU comprend trois parties principales :

- le **rapport de présentation** expose le diagnostic sur la situation de la commune en matière de développement, d'économie et de déplacement. Il explique les évolutions des dix ou douze dernières années et évalue leurs incidences sur l'environnement.
- le **projet d'aménagement et de développement durables** (PADD) définit les orientations d'urbanisme à long terme et les choix d'aménagements retenus par la commune.
- le **règlement** applique concrètement les orientations du projet par des dispositions générales déclinées localement en zones différenciées (zones urbaines, naturelles, agricoles, à urbanisation future, etc.) Il est complété par des annexes, pièces écrites et graphiques qui précisent les possibilités d'aménagement.

Depuis notre annonce du lancement de la révision générale en début d'année, notre équipe a mis en place une véritable méthode de travail, bien au-delà des obligations réglementaires, en formant des partenariats.

En premier lieu, nous avons fait le choix du bureau d'étude qui mènera le principal travail de fond du document. L'expérience du travail effectué au cours des modifications n° 3 et 4 nous a naturellement poussés à reconduire notre confiance aux techniciens de l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL). C'est un syndicat mixte créé par et pour les collectivités des Pyrénées Atlantiques, pour leur apporter les expertises techniques et leur permettre d'exercer la plénitude de leurs compétences.

Une convention a été signée, sur une base de 31 000 € mais ce chiffre peut évoluer suivant les demandes réglementaires qui vont arriver au fur et à mesure que notre projet va se dessiner.

Nous nous sommes également rapprochés du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) qui nous assistera dans l'établissement d'un cahier des charges architectural dont l'objectif sera de nourrir le futur règlement du PLU. Ce travail visera à respecter à l'optimum l'identité architecturale de notre commune, le style labourdin, la maison basque, tout en y intégrant les modalités de construction d'aujourd'hui, notamment la performance énergétique. Cette intervention sera prise en compte dans le cadre de notre adhésion au service du CAUE et donc n'engendrera pas de frais supplémentaires.

Enfin, notre village a évolué ces dix dernières années, et même si le maintien de notre cadre de vie est notre priorité, l'attractivité de notre territoire va encore le pousser à évoluer... Il convient aujourd'hui d'appréhender, d'anticiper ces évolutions. Pour cela, nous allons mener **une étude avec le cabinet Artésite sur la redynamisation du centre-bourg**. Définition de l'espace public, liaison entre ces espaces et mise en valeur, relation entre les différents lieux (lieux de vie, lieux d'activités, lieux de détente ou de services...). Cette réflexion viendra nourrir le travail sur l'évolution stratégique du bourg et sera traduite dans notre projet d'aménagement et de développement durable. Cette étude, pour un montant de 8 600 €, produira également un plan de référence à décliner en travaux d'aménagement à moyen terme.

Au total, ce projet mobilisera environ 60 000 € sur trois ans et il s'agit bien là d'un investissement pour faire vivre nos valeurs, notre identité et notre qualité de vie au travers d'un document réglementaire et opposable, le PLU pour la période 2017/2025.

Des études, de la concertation et de l'information

Tout au long de ces études, nous vous associerons. Ce projet est avant tout le vôtre et des outils d'expression et d'information seront mis en place dans une démarche participative.

Comme certains d'entre vous l'ont déjà fait, vous pouvez nous faire part de vos souhaits ou de vos observations et de suggestions pendant la durée des travaux jusqu'à l'arrêt du projet du PLU en Conseil Municipal, soit jusqu'à l'été 2016 :

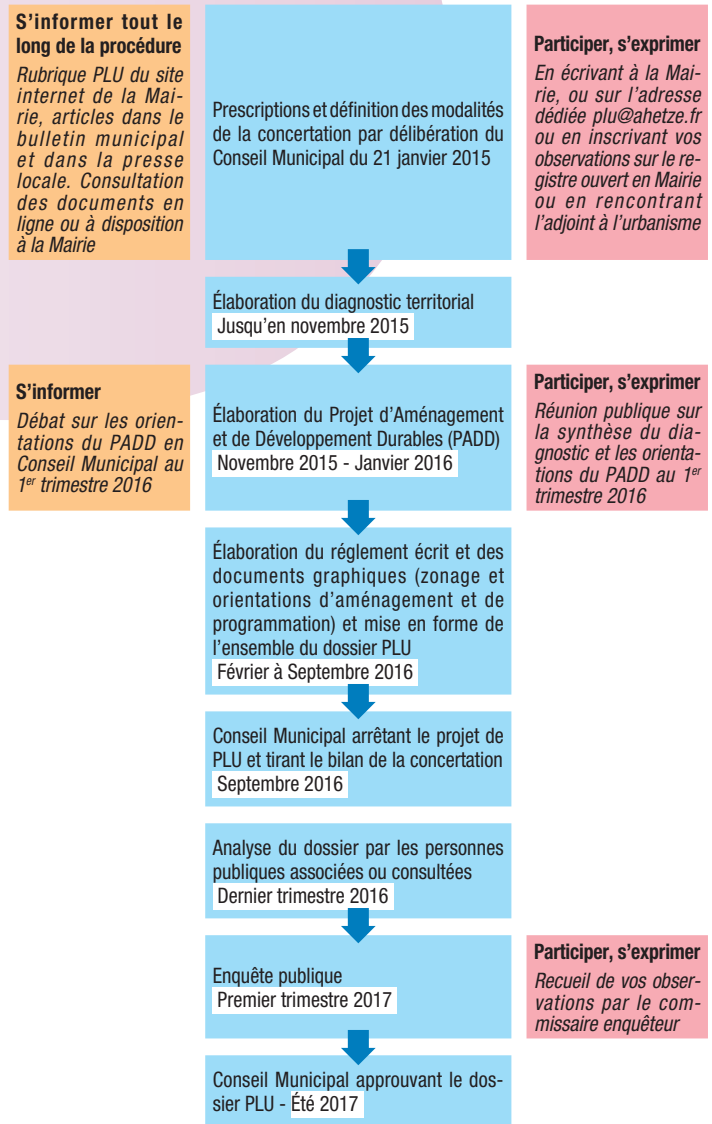
- par courrier à la mairie
- par mail à l'adresse dédiée plu@ahetze.fr
- par la mise à disposition d'un registre en Mairie

L'adjoint en charge de l'urbanisme, Ramuntxo Goyhetche peut également vous recevoir sur rendez-vous le vendredi de 14h à 18h.

Ce bulletin municipal, le site internet de la mairie seront mis à contribution pour vous informer à chaque étape de l'avancement du projet. Le « porter à connaissance », document de l'État qui nous informe du cadre réglementaire dans lequel s'inscrit notre village, est arrivé le 11 septembre dernier et est déjà à votre disposition en ligne ou à la mairie.

Le projet arrêté vous sera ensuite présenté en réunion publique avant de recevoir l'avis de l'État puis de passer par l'enquête publique, vers le début 2017, au cours de laquelle vous pourrez à nouveau vous exprimer.

Schéma : les étapes du PLU



AD'AP - Agenda d'accessibilité programmée



Dans un souci de permettre à tous d'accéder aux divers espaces publics et afin de se mettre en conformité au regard de la loi, notre commune vous présente son agenda d'accessibilité programmée. Avec l'aide des services de l'Agglomération Sud Pays Basque, a été effectué un état des lieux de l'ensemble de tous les bâtiments et installations ouvertes au public (IOP).

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	2020
BÂTIMENTS	Espace de rencontres culturelles et artistiques Mairie	Pôle enfance		Trinquet	Église
I.O.P.	Cimetière Église		Cimetière Bernatenea Toilettes publiques		

Délibérations du conseil municipal (Résumé des principales délibérations)



Conseil municipal du 27 mai 2015

Création d'un poste d'ATSEM à 20h/semaine annualisé

Un agent partant en retraite le 1^{er} juillet 2015, il convient de procéder à son remplacement. Toutefois, les missions du poste et le volume horaire ont été réévalués suite à la mise en place de réforme des rythmes scolaires en septembre 2014. La création de l'emploi prend effet au 31 août 2015.

Conseil municipal du 24 juin 2015

Retrait de la commune d'Ahetze du Syndicat Uhabia - compétence inondation

Sous l'impulsion des élus communautaires de l'agglomération Sud Pays Basque et dans la dynamique de la réforme territoriale visant à la rationalisation et à la simplification de l'action publique, s'est posé très clairement la question de l'utilité de maintenir le syndicat Uhabia dès lors que ses compétences seraient reprises en direct par l'agglomération. Il est proposé un autre mode de coopération autour du bassin versant de l'Uhabia : la constitution d'une entente intercommunale entre l'Agglomération Sud Pays Basque et la commune de Bidart, voire l'ACBA. Le Conseil communal a donc délibéré en séance du 11 juin en faveur d'une reprise en direct des compétences Entretien des Berges et Assainissement non collectif, et par conséquent d'un retrait du Syndicat de l'Uhabia. La commune d'Ahetze s'inscrit dans cette même logique d'efficacité de l'action publique. Au vu des conclusions de l'étude menée par le bureau d'études Exfilo et des résultats des négociations engagées avec le Président du syndicat Uhabia le Conseil Municipal a validé la reprise de la compétence Inondation en direct par la Commune d'Ahetze et donc le retrait du syndicat Uhabia pour la compétence Inondation. Le retrait donnera lieu à une convention qui définira les conditions financières, de patrimoine et de personnel lors du retrait. M.le Maire a rappelé que

Pour ses 5 bâtiments et 3 IOP, la commune a décidé de solliciter un agenda d'accessibilité programmé sur 5 ans, pour un montant total de 496 000 €.

Le projet de l'espace de rencontres culturelles et artistiques représente la part la plus importante de ce programme. Le tableau ci-dessous énumère les bâtiments et IOP avec les dates prévisionnelles des travaux. Le dossier sera déposé avant le 27 septembre à la DDTM. Les services de l'Etat auront 4 mois pour donner leur avis sur l'AD'AP. ■

cette compétence sera transférée à l'intercommunalité ultérieurement (2018) dans le cadre de la loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Fonds de concours 2015 de l'Agglomération Sud Pays Basque
Par délibération en date du 2 avril 2015, l'Agglomération Sud Pays Basque a établi, un Fonds de Concours à destination de ses communes membres. Il est destiné à financer la réalisation d'opérations d'investissement ou le fonctionnement d'équipements réalisés (électricité, chauffage, ...).

Pour la commune d'AHETZE, le montant du fonds alloué s'élève à 43 739 €.

Il a été décidé de le répartir ainsi :

- 31 739 € pour la rénovation de l'espace de rencontres artistiques et culturelles
- 9 000 € pour la réfection de voiries communales
- 3 000 € pour l'aménagement de locaux administratifs et associatifs

Conseil municipal du 22 juillet

Participation de la commune d'Arbonne à l'Accueil de Loisirs sans Hébergement

Il a été décidé de reconduire le montant de la participation de la Commune d'Arbonne aux frais de fonctionnement induits par la fréquentation d'enfants d'Arbonne au centre de loisirs de la commune d'Ahetze, pour l'année 2015/2016, pour un montant de 5€/enfant par journée en période de vacances scolaires et 2€/enfant pour la demi-journée du mercredi en période scolaire

Convention cadre d'étude Ville numérique / Portail e-services avec l'AnTIC

Le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la Commune à la démarche « Ville numérique / portail e-services » proposée par l'AnTIC Pays Basque et a désigné Mme S. Dufour et Mme F.Harriague pour participer aux comités de pilotage et suivre les travaux de l'AnTIC Pays Basque.

Bourses communales 2015

Le montant de 1 000 € a été prévu dans le budget primitif 2015. Cette somme a été répartie aux 4 étudiants du village qui perçoivent des bourses départementales

Éclairage public

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le principe de couper l'éclairage public tout ou partie de la nuit et a donné délégation au Maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public. Cette coupure sera fonction des caractéristiques techniques des horloges et du réseau de l'éclairage public. Un diagnostic est en cours d'étude. ■

Le projet d'une nouvelle organisation territoriale du Pays Basque



Avec le vote de la Loi NOTRe en juillet 2015, la réforme de la carte intercommunale est lancée. Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, au nom de l'Etat, a proposé différentes pistes, ouvrant

Depuis quelques années, le Conseil des élus du Pays Basque, en lien étroit avec le Conseil de développement, a engagé un travail de fond pour faire évoluer la gouvernance du territoire. De nombreux débats ont émergés publiquement et aujourd'hui le projet prend une forme consensuelle dans la société et auprès des élus locaux.

Avec le vote de la Loi NOTRe en juillet 2015, la réforme de la carte intercommunale est lancée. Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, au nom de l'Etat, a proposé différentes pistes, ouvrant

Bienvenue à Anaïs Cloux



Anaïs, née en 1983, occupe auprès de Céline Tahon, Secrétaire Générale, le poste nouvellement créé d'Adjointe à la Secrétaire Générale, en charge plus particulièrement de l'urbanisme et des services techniques. Après des études universitaires (bac +5) en urba-

nisme et environnement, elle occupe des postes de chargée de mission développement durable à la communauté de communes d'Hasparren et à l'Agglomération Côte Basque Adour.

Puis elle travaille plus de 4 années dans une association nationale de près de 200 villes et territoires « l'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés ». Elle conseille les élus et techniciens en matière d'urbanisme, de patrimoine et d'environnement. Elle passe alors avec succès le concours de Rédacteur Territorial qui lui permet d'intégrer la commune d'Ahetze et de satisfaire ainsi son souhait profond de travailler au service d'un village et de ses habitants. Son profil professionnel et sa personnalité répondaient parfaitement aux critères du poste recherché par Ahetze.

À l'écoute du monde

Le niveau communal est, après celui de la famille et des amis, le premier espace de solidarité. Il a souvent été rappelé dans ces colonnes l'indispensable lien de proximité que nous devons tisser. La problématique des migrants a réveillé un élan ou les collectivités locales assument leur responsabilité dans des contextes et des problématiques variés. Notre commune n'est pas en mesure de proposer des logements car elle n'en dispose pas ! La proposition peut cependant être d'une autre nature en permettant de relayer auprès des milieux associatifs ou institutionnels les initiatives privées qui pourraient se manifester... Vous pouvez, pour cela, vous rapprocher des services de la mairie ! Notre municipalité a aussi été interpellée par un collectif **anti TAF-TA...** Pour rappel ce futur traité transatlantique de commerce est

Éclairage public

Dans le cadre d'une démarche environnementale, afin de réduire les consommations et diminuer la pollution lumineuse, **l'éclairage public sera coupé la nuit, de minuit à 6 heures du matin**. Cette décision a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal, adoptée à l'unanimité. De nombreux avantages ont été relevés dans les communes qui ont déjà adopté cette

de nouvelles phases de réflexions. Une expertise ambitieuse a été menée depuis fin 2014 avec le concours de toutes les Communautés de Communes et d'agglomérations du Pays Basque pour étudier les conditions d'une seule intercommunalité (EPCI) à l'échelle du Pays Basque. La restitution de cette expertise a eu lieu en juillet 2015 lors de l'Assemblée générale du Conseil des élus. Ces premières conclusions seront présentées sur les territoires cet automne.

Un approfondissement de l'étude sur la gouvernance, la fiscalité et les compétences de la future intercommunalité est en cours pour répondre aux craintes des élus municipaux. Ceux-ci devront statuer sur l'avenir du Pays Basque au deuxième trimestre de l'année 2016, et un avis consultatif leur sera demandé par le Préfet d'ici la fin de l'année 2015.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ces décisions qui engagent l'avenir politique de notre territoire. ■

En charge de l'**urbanisme**, et des **Services Techniques**, ses missions principales sont :

- Le suivi administratif et juridique des dossiers d'autorisation d'urbanisme (88 pour 2015 - prévision en hausse de 11%)
- L'élaboration du nouveau PLU, en appui de la secrétaire générale et en collaboration avec Monsieur le Maire et les élus responsables de la commission urbanisme
- **L'encadrement** de nos 4 Agents Techniques en charge de l'entretien des bâtiments, des espaces verts, des routes et chemins communaux (plus de 17 km)
- L'avancée des chantiers de construction, de réhabilitation et de maintenance des bâtiments publics sur place en appui de la secrétaire générale et avec le responsable élu de la commission travaux
- La participation au réseau des Directeurs de Services Techniques au sein de l'Agglomération Sud Pays Basque et sa contribution auprès des divers partenaires (Bizi Garbia, Sdapa, etc.) sur des projets de voirie, de services techniques et de gestion de l'espace public
- La liaison entre les Associations et la mairie et l'organisation des animations de la commune avec les responsables du comité des fêtes ou des autres associations
- La continuité de direction en l'absence de la secrétaire générale. Nous souhaitons à Anaïs Cloux, et par conséquent à nous tous..., pleine réussite dans sa mission... ■

en négociation au niveau supra national et pourrait effectivement impacter toute une organisation institutionnelle et fonctionnelle affectant jusqu'aux niveaux locaux ! Différents conseils municipaux ont pris des délibérations dénonçant ce traité. Vos élus, après une information précise sur les éléments constituant cette négociation ont considéré que le niveau communal n'était pas le bon niveau pour assumer efficacement cette opposition. Soucieux d'assumer d'abord leur entière responsabilité au niveau local, ils manifestent ainsi leur engagement réel et efficace sur leurs prérogatives et souhaitent qu'à chaque niveau, national ou européen, il en soit de même. Une pétition citoyenne, signée par une majorité de vos élus est à disposition en mairie pour que chaque concitoyen puisse faire de même. Cette pétition sera relayée à nos parlementaires. ■

mesure : réduction de la consommation d'électricité et augmentation de la durée de vie des lampes, préservation de l'environnement (nuisances lumineuses affectant la faune et la flore) et amélioration de la sécurité routière (des études ont montré que des routes non éclairées entraînent plus d'inconfort et donc plus de vigilance). ■